

PROCÈS – VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 FÉVRIER 2026
I - 2026

Nombre de membres :

Nombre de membres :

en exercice 13
Présents 10
Pouvoirs

L'an deux mille vingt six
le vingt-quatre février
le Conseil d'Administration d'Arzon Évènements
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
À la salle Bellevue, sous la présidence de MME GAUVAIN,
présidente.
Date de convocation du Conseil d'Administration :
Le dix février deux mille vingt six

PRESENTS : F. GAUVAIN - JC. VERDONCK - C. LECLERC - B. DE RENEVILLE
- PL. KERINO - C. PROVOST - M. BRICOTTE - J. SAUVAGET - C. PELLISSIER
- JM. GAUTER

ABSENTS : A. GIARD - E. RENIMEL - M. EYMOND

Ouverture de la séance – vérification du quorum – validation du procès-verbal du
Conseil d'Administration précédent

Les présents représentant la majorité des membres en exercice, le Conseil d'Administration peut
valablement délibérer.

Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 22 décembre 2025 (Abstention : 1).

Ordre du jour :

1. Budget
 - A. Clôture CFU 2025 - vote
 - B. Affectation de résultats 2025 - vote
 - C. Budgets 2026 - vote
2. Ressources humaines
 - A. Embauche du CDD 6 mois
 - B. Parc du Fogeio : 2 saisonniers en cours de recrutement
3. Gestion des sites d'Arzon Évènements
 - A. Point de situation et proposition de programmation 2026
 - B. AOT enseignement de la natation
4. Évènementiel
 - A. Proposition de programmation horizon été 2026
 - B. Propositions d'évolutions estivales
 - C. Partenariats

1 - Budgets
A. Clôture CFU 2025 - vote
Budget Principal – Arzon Évènements

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025			
Budget Principal 2025			
INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT	
Réalizations Exercice			
Budget Prévisionnel:	99 929,07	Budget Prévisionnel :	652 170,62
Dépenses :	70 437,11	Dépenses :	591 917,47
Recettes :	68 382,69	Recettes :	595 884,71
Solde :	-2 054,42	Solde :	3 967,24
Antérieur reporté Exédent :	10 174,75	Antérieur reporté Exédent :	74 462,90
Déficit :		Déficit :	
TOTAL CUMULÉ :	8 120,33	TOTAL CUMULÉ :	78 430,14
TOTAL CUMULÉ (Inv + RAR)	86 550,47	Affectation du résultat fonctionnement	
		Vers investissement (C/1068)	
		Vers fonctionnement (Rc/002) :	
RÉSULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT :	8 120,33		
RÉSULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT :	78 430,14		
Résultat cumulé :			
RAR :			
Résultat avec RAR	86 550,47		

Budget Annexe – Cinéma

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT	
Réalizations Exercice			
Budget Prévisionnel:	83 513,05	Budget Prévisionnel :	319 956,99
Dépenses :	1 310,70	Dépenses :	256 865,02
Recettes :	40 212,00	Recettes :	236 224,75
Solde :	38 901,30	Solde :	-20 640,27
Antérieur reporté Exédent :	3 513,05	Antérieur reporté Exédent :	43 056,99
Déficit :		Déficit :	
TOTAL CUMULÉ :	42 414,35	TOTAL CUMULÉ :	22 416,72
TOTAL CUMULÉ (Inv + RAR)	64 831,07	Affectation du résultat fonctionnement	
		Vers investissement (C/1068)	
		Vers fonctionnement (Rc/002) :	
RÉSULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT :	42 414,35		
RÉSULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT :	22 416,72		
Résultat cumulé :			
RAR :			
Résultat avec RAR	64 831,07		

Après s'être fait présentés les comptes financiers uniques 2025, lesquels peuvent se résumer à la présentation des tableaux joints.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

↳ CONSTATE les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

↳ RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

↳ ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-joints.

↳ DECLARE que les comptes financiers uniques dressés pour l'exercice 2025 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

B. Affectation de résultats 2025 - vote

➤ **BUDGET PRINCIPAL – Arzon Évènements**

- **Fonctionnement**
 - Excédent antérieur reporté : 74 462,90 €
 - Excédent N : + 3 967,24 €
 - **Total : + 78 430,14 €**
 - Virement de 7000 € au chapitre 10 (virement de crédit de la section de fonctionnement à la section investissement),
 - Virement de 71 430,14 € au chapitre 002 (excédent d'exploitation reporté)

- **Investissement**
 - Excédent antérieur reporté : 10 174,75 €
 - Déficit N : - 2 054,42 €
 - **Total : + 8 120,33 €**
 - Virement de la totalité au chapitre 001 (excédent d'investissement reporté N-1)

➤ **BUDGET ANNEXE – Cinéma La Locomotive**

- **Fonctionnement :**
 - Excédent antérieur reporté : 43 056,99 €
 - Déficit N : - 20 640,27 €
 - **Total : + 22 416,72 €**
 - Virement de 4 000 € au chapitre 10 (virement de crédit de la section de fonctionnement à la section investissement),
 - Virement de 18 416,72 € au chapitre 002 (excédent d'exploitation reporté)

- **Investissement :**
 - Excédent antérieur reporté : 3 513,05 €
 - Excédent N : + 38 901,30 €
 - **Total : + 42 414,35 €**
 - Virement de la totalité au chapitre 001 (excédent d'investissement reporté)

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

↳ VALIDE les affectations des résultats de l'exercice 2025 comme DÉTAILLÉES CI-DESSUS

↳ DONNE mandat au directeur pour poursuivre la décision.

C. Budgets 2026 - vote

Le directeur d'Arzon Évènements présente la proposition des budgets pour l'exercice 2026.

Budget Principal – Arzon Évènements

- Fonctionnement : 596 730,14 € (- 9,4 % N-1)
 - Dépenses
 - Chapitre 11 :
Pas de Semaine du Golfe en 2026
Proposition d'un maintien sur la partie événements et spectacles (augmentation des coûts de cession, garder une bonne qualité des représentations)
 - Chapitre 12 :
Légère évolution sur la masse salariale : + 3,6 %
Marge si remplacement d'arrêt maladie
 - Recettes
 - Chapitre 70 :
- 14 % (redevances d'espaces commerçants pour la SDG)
 - Chapitre 77 :
- 26 % (pas de remboursement d'assurance 11 000 € ni de compensation EDHEC 9 000€)
- Investissement : 76 620,33 €
 - Dépenses
 - Budget prévisionnel de 76 K (enseignement du tennis compris 50 K €)
+ 16 % / N-1
 - Recettes
 - Proposition de virer 7 000€ d'excédent de fonctionnement

Budget Annexe – Cinéma

- Fonctionnement : 268 366,72 (+ 3,6 % N-1)
 - Dépenses
 - Chapitre 11 :
Locations des films et entretien des projecteurs : + 3 % lié à l'inflation
 - Chapitre 12 :
Charges salariales : + 2 % liés à l'évolution des cotisations + points
 - Recettes
 - Chapitre 70 :
Billetterie et vente de marchandises : prévisionnel à 35 000 entrées en 2026 (fermeture 3 semaines), + 3%
 - Chapitre 77 : subventions d'exploitation
Subvention Art & essai

Nouvelle subvention régionale modernisation (7 000 €)
+ 26 %

- Investissement : 47 664,35 €
 - Dépenses
Remplacement des fauteuils programmé fin mai / début juin
Proposition de verser 4 000 € d'exc. de fonctionnement à l'investissement pour monter à 42 414 €
1 310 € > 47 k € (fauteuils + lampes + 5^{ème} panneau)
 - Recettes
Remplacement des fauteuils programmé fin mai / début juin
4 000 € d'exc. de fonctionnement à l'investissement pour remplacement lampes + 5^{ème} panneau
43 k € > 47 k €

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration,**

↳ VALIDE à l'unanimité les budgets 2026 comme présenté ci-dessus.

↳ DONNE MANDAT au directeur pour poursuivre cette décision.

2 - Ressources Humaines

A. Embauche du CDD 6 mois

Arzon Évènements accueillera à partir du lundi 16 mars Monsieur Jules Catherine, qui exercera les missions suivantes : agent saisonnier accueil et logistique (entretien et gestion du Club House), et soutien logistique évènementiel. Et ce jusqu'au vendredi 11 septembre.

B. Parc du Fogo : 2 saisonniers en cours de recrutement

Arzon Évènements recherche 2 agents d'accueil saisonniers pour le Club House sur le parc du Fogo, pour la période estivale (juillet et août). Le recrutement est en cours.

3 - Gestion des sites d'Arzon Évènements

A. Point de situation et proposition de programmation 2026

Criée de Port-Navalo

- Exposition *La chouannerie en Arzon et presque île de Rhuys* - jusqu'au 22 mars
- Exposition *Entre terre et mer : Les moulins à marée* - du 3 avril au 16 juin
- *Marchés des artisans* - du 20 juin au 30 août
- Exposition *Guetteurs de l'océan* - du 5 septembre au 31 octobre

Maison des Associations

- Exposition du concours photos *Les moulins à marée du Golfe du Morbihan* - jusqu'au 16 mars
- Exposition de printemps *D'OR & D'AZUR* - du 27 mars au 24 avril

- Exposition d'Arts en Couleurs - du 29 avril au 22 mai
- Exposition du Club Photos d'Arzon - du 29 mai au 26 juin

Moulin de Pen Castel

- Exposition de Elise Dufour qui travaille le verre contemporain - du 4 au 26 mars

Salle Bellevue

- Bilan 2025 : 63 réservations / Recettes : 1 550€ TTC
- 2026 en cours : 32 réservations au 24.02 / Recettes estimées au 24.02 : 5 105€ TTC

Parc du Fogeo

- Réouverture du club house : vacances de printemps - du 6 avril au 1^{er} mai (+ les ponts de mai)
- École de voile : demande de pose d'un conteneur
Stockage de matériel accolé à l'école
À la charge du délégataire
Réflexion du CODIR : bardage bois
Observation lors du CA : Le délégataire doit faire une demande au service urbanisme de la commune pour pouvoir poser un conteneur
- Travaux de réparation des grillages prévus

B. AOT enseignement de la natation

Candidature restauration de plein air sur le parc du Fogeo : Les Voiles du Fogeo ne souhaitant pas renouveler cette année, au 24.02 aucune candidature n'a été déposée. Le directeur demande la prolongation de l'appel à candidature au 15 avril que le Conseil d'Administration accepte.

Pour la candidature du club de natation sur le parc du Fogeo, le cahier des charges a été présenté et voté au CA 2025 N°4. Une seule candidature a été reçue, celle des Piscines Blueshark de Sarzeau. La candidature a été validée au Comité de Direction du mardi 9 février 2026.

VU l'exposé de Monsieur le Directeur,

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

↳ **PREND ACTE** de la conformité de la candidature

↳ **AUTORISE** la direction à conclure une AOT d'une durée de 5 ans
avec la SAS Blueshark représentée par Kévin Simon, pour l'exploitation d'une école de natation
sur le site
du Fogeo dans les conditions du cahier des charges

↳ **DONNE MANDAT** au Directeur pour poursuivre cette décision.

4 - Évènementiel

A. Proposition de programmation horizon 2026

Le salon du livre : 22 février

- Rencontres, ateliers, salon de thé
- Bilan : + 550 visiteurs

Festival de musique irlandaise : du 25 février au 1^{er} mars

- Stages, concerts et sessions musicales ouvertes

Rencontre du skipper P-A Morinaux : 13 mars

- Conférence retour de mini-transat, visite d'un mini 6.50
- Intervention auprès du jeune public Arzonnais

Place aux mômes : le 22 avril

- Maison des associations 15h30

Plages de danse : du 13 au 17 mai

- Atelier danse - vendredi à la MDA
- **Le bal fou des années folles** - samedi soir Pl. Pouplier
- Spectacle **Vertiges** - Dimanche matin Pl. du Port

B. Propositions d'évolutions estivales

Lundis : nouvelles thématiques et refonte des jeux de pistes

Mardis : nouveaux formats pour la première et dernière date

Programmation variée

1^{er} mardi : ouverture de VEJ à Port-Navalo

Dernier mardi : Fest Noz Place du port

Mercredis : fin des Arzon Lanta > courses d'orientation (thème Alice au pays des merveilles / fables de La Fontaine)

Vendredis : fin des jeux en bois, remplacé par une animation musicale participative Le zic ô maton

C. Partenariats

- Hôtel *Le Miramar*
 - Renouvellement du partenariat pour 2^{ème} année consécutive
 - 2 000 € + mise à disposition d'une suite pour headliner du festival *Résonance*
- Vannes échos jazz
 - Renouvellement des *Collab'*
 - Financement à 40 % des contrats de cession jazz et assimilés
 - 1^{ère} date de juillet
 - Journées du Patrimoine

Le présent procès-verbal dressé est clos le 24 février 2026 à 18h30.

La secrétaire de séance
Lucie Cadorel



Le représentant de l'organe exécutif,
Olivier Denfer

